



Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Sciences et techniques
des activités physiques et sportives - STAPS

Université Paris-Sud

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 16/07/2019



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Thierry Michot, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Sciences et techniques des activités physiques et sportives – STAPS* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- Licence professionnelle Intervention sociale : développement social et médiation par le sport
- Licence professionnelle Métiers de la forme
- Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives – STAPS (porté par la ComUE Université Paris-Saclay)
- Master STAPS : activité physique adaptée et santé (porté par la ComUE Université Paris-Saclay)
- Master STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique (porté par la ComUE Université Paris-Saclay)
- Master STAPS : management du sport

PRÉSENTATION

Le présent rapport concerne l'évaluation de sept formations de l'Université Paris-Sud (UPSud), regroupées dans le champ des *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS), créé en janvier 2018, en lien avec la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Université Paris-Saclay qui porte la quasi-totalité des masters de l'Université Paris-Sud.

Le champ STAPS comprend une licence, deux licences professionnelles (LP), et quatre masters. La mention de licence est intitulée *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS). Les mentions de licence professionnelle sont intitulées *Métiers de la forme* (MF), et *Intervention sociale : développement social et médiation par le sport* (IS : DSMS). Les mentions de master sont intitulées *STAPS : management du sport* (MS) pour la mention portée uniquement par l'UPSud, et *Sciences et techniques des activités physiques et sportives – STAPS* (STAPS), *STAPS : activité physique adaptée et santé* (APAS), et *STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique* (IEAP) pour les mentions portées par la ComUE. Il convient d'y ajouter d'une part 11 diplômés d'universités (DU), allant de la *Prévention des douleurs de l'appareil musculo-squelettique* à la *Préparation à l'agrégation externe d'EPS*, et d'autre part 3 autres mentions de master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), portées par l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de l'académie de Versailles (*Pratique et ingénierie de la formation ; Premier degré ; Second degré*), et non évaluées spécifiquement ici pour la partie STAPS.

Ces formations sont centrées sur les activités physiques et sportives et artistiques (APSA) et l'étude scientifique des connaissances scientifiques, culturelles, technologiques, techniques et pratiques s'y rapportant dans les domaines de l'entraînement, de l'enseignement, de l'éducation et la formation, de l'économie et du management du sport, ainsi que des apprentissages moteurs et du mouvement humain. L'appui recherche en est fait par une équipe d'accueil locale dédiée aux APSA, au mouvement humain et aux apprentissages moteurs (Complexité, innovation, activités motrices et sportives, CIAMS - EA 4532), ainsi que par des partenariats avec d'autres laboratoires de la ComUE.

L'ensemble se situe dans un environnement dense à l'échelle de l'Île de France, non concurrentiel au niveau de la licence, les huit unités de formation et de recherche (UFR) ou départements STAPS d'Île de France ne suffisant pas à accueillir tous les candidats inscrits sur Parcoursup. Les licences professionnelles et les masters s'insèrent dans le même tissu, issu d'une carte régionale des formations négociée par des contacts permanents au sein de la conférence nationale des directeurs et doyens STAPS (C3D). Au-delà de la seule UFR STAPS, deux autres institutions structurent le champ STAPS : la *School Sciences du sport et du mouvement humain* de la ComUE pour trois mentions de master, et l'ESPE de l'académie de Versailles pour les trois mentions de masters MEEF.

À l'UPSud, 1570 étudiants ont été inscrits dans une formation de ce champ en 2017-2018 (hors école doctorale (ED) et DU).

AVIS GLOBAL

Bien que s'appuyant également sur la *School Sciences du sport et du mouvement humain* (SSMH) de la ComUE et l'ESPE de l'académie de Versailles, la politique du champ STAPS proposée par l'Université Paris-Sud est davantage une politique de composante d'université qu'une déclinaison en composantes d'une politique à l'échelle de l'établissement. Certes, l'ensemble se situe dans le respect de la politique de l'université, mais la structuration d'un champ autour d'une composante principale réduit quelque peu l'intérêt de la définition d'un champ autant centré sur une seule composante. De fait, les partenariats avec d'autres formations de l'université ou de la ComUE ne sont pas légion, si l'on excepte les masters MEEF de l'ESPE. On peut toutefois citer le master IEAP (enseignements mutualisés au sein de la *School SSMH* avec le parcours *Robotique, assistance et mobilité* de la mention *Électronique, énergie électrique et automatique* et avec Polytech Paris-Sud). Mais globalement, les formations se suffisent à elles-mêmes, avec quelques mutualisations internes à l'UFR STAPS. A contrario, cela permet de dégager une très grande cohérence fonctionnelle pour ces sept formations.

Ainsi, nonobstant le fait que les STAPS constituent une filière à forte identité, il y a un véritable potentiel d'affichage stratégique pour l'établissement, y compris à l'international, en tenant compte de l'environnement recherche et de l'environnement socio-économique ou culturel. Mais ce potentiel

d'affichage concerne un domaine très resserré. Le bilan des formations est assez homogène. Répondant à de véritables demandes sociales, la licence, les deux licences professionnelles et trois des quatre masters (MS, APAS, et IEAP) trouvent parfaitement leur place dans l'offre de formation. La mention générique STAPS pose davantage de soucis, ce qui la rend quelque peu problématique, avec notamment des taux de réussite assez faibles, résultant sans nul doute de forts taux d'abandon, voire d'une identité particulière pour le parcours permettant la préparation à l'agrégation, ne faisant pas forcément de l'obtention du master l'objectif principal des étudiants. Dans une offre de formation enrichie par 11 diplômes d'université (DU), dont l'un est également dédié à la préparation à l'agrégation, la structuration de l'offre pose ainsi question.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Les formations du champ STAPS présentent globalement les objectifs scientifiques et professionnels de manière explicite. C'est particulièrement marqué pour la licence, qui propose quatre des cinq parcours classiquement proposés en STAPS, et les deux LP. Les objectifs des formations en matière de connaissances et de compétences à acquérir sont clairement définis et connus des étudiants et des autres parties prenantes. Les intitulés des formations sont cohérents par rapport aux objectifs. Pour autant, les compétences acquises sont insuffisamment évaluées. Ainsi, il n'existe pas toujours de supplément au diplôme. Et certaines mentions ne proposent pas de fiche du répertoire national des certifications professionnelles - RNCP (par exemple, IEAP et STAPS). Bien que certains parcours permettent de définir des cursus spécifiques en lien avec des niches d'emploi, les débouchés annoncés de certaines mentions ne sont pas clairs, voire peu cohérents. Les effectifs sont parfois faibles selon les parcours (notamment en master APAS), avec cependant une orientation forte vers des formations à et par la recherche, en intégrant le concept d'innovation en partenariat avec des laboratoires de recherche de la ComUE. Cela étant, il y a une cohérence évidente entre les parcours de licence et la continuité en master à l'exception du master IEAP pour lequel le parcours *Ergonomie et performance sportive* de la licence STAPS n'existe pas. Les deux LP présentent des finalités qui correspondent à la fois à l'identité du champ et au positionnement dans un tissu régional.

Ce positionnement est d'ailleurs à voir à plusieurs niveaux, malgré des données fournies ne permettant pas toujours de l'analyser finement. D'une part, il y a un positionnement géographique local, et ces formations sont implantées de façon logique dans l'environnement régional. Pour les mentions de master, il y a ensuite un positionnement à la fois au sein de l'UPSud et de la ComUE, par le biais de la school SSMH (sauf MS, ce qui surprend, ce master ne bénéficiant pas de cette vitrine nationale et internationale). Il y a aussi un positionnement dans l'environnement recherche, l'articulation entre la formation et la recherche étant établie dès la licence. Toutefois, sur ce dernier point, cette articulation, bien que parfois mise en avant avec l'intervention d'enseignants-chercheurs, est dans d'autres dossiers difficile à cerner, par l'absence de la répartition horaire des enseignants-chercheurs, ce qui ne permet pas toujours d'apprécier leur contribution (cas de la LP IS : DSMS). L'environnement économique n'est pas non plus oublié, avec un ancrage professionnel satisfaisant, concrétisé par la participation de professionnels et de structures d'accueil pour les étudiants en stage. Il y a enfin un positionnement international, des accords de coopération et de partenariats étant conclus avec des établissements étrangers et adaptés à la finalité des formations. C'est vrai pour la licence, mais aussi renforcé pour les trois masters portés par la school SSMH. Quelque peu spécifiques, les deux LP viennent compléter l'offre de formation de la licence sur ce point. À titre d'exemple, la licence professionnelle IS : DSMS travaille sur un projet avec la Communauté européenne sur la base d'un référentiel européen de compétences, pour créer une formation dans le domaine du cirque social et inclusif.

L'organisation pédagogique de ces formations est assez homogène, ce qui renvoie au resserrement du champ, traduit par une certaine homogénéité de rédaction des dossiers. La licence, historiquement organisée en parcours, présente une organisation classique. Les deux LP sont structurées de façon globalement similaire, mais fonctionnent sur des modes différents, la LP IS : DSMS utilisant de façon quasi-exclusive un couplage entre procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE) et inscription dans un DU, ce qui est assez inhabituel, voire problématique. Les masters diffèrent en revanche quelque peu, en particulier la mention STAPS, intégrant deux parcours assez classiques, l'un en sciences de la vie, l'autre en psychologie, et un troisième plus atypique, préparant à l'agrégation d'éducation physique et sportive (EPS), accessible uniquement sous forme de deuxième année de master (M2), et n'accueillant pas d'étudiants venant du M1. Cette organisation, qui pose question quand l'UFR est également impliquée à la fois dans un master MEEF préparant aux concours de l'EPS et dans un DU préparant également à l'agrégation, est en rupture avec le cadre national des formations, qui demande des parcours sur l'ensemble du master. La professionnalisation est une orientation importante pour les formations du champ, qu'il s'agisse du développement de compétences transversales (outils quantitatifs, langues) ou de mises en situation (approche projet, stages, conférences métiers et parfois certifications). En particulier, la place de la professionnalisation est suffisante et cohérente pour la licence et les deux LP. C'est moins vrai pour les masters,

dont les parcours ont des résultats assez différents en la matière. Le développement des liens et des contacts avec les milieux socio-économiques et plus largement la société civile est d'ailleurs à poursuivre. Si l'environnement numérique est généralisé, son usage reste le plus souvent classique, et il est rare d'observer une réelle utilisation innovante à la fois des outils et des modalités pédagogiques, qui se résument plutôt à l'utilisation de plateformes pour déposer les cours ou pour diffuser des informations. Enfin, l'ouverture internationale des formations est perfectible au regard du potentiel des formations et de la stratégie affichée de l'UFR.

Concernant le pilotage, la composition des équipes pédagogiques dépend de l'objectif de la formation. À titre d'exemple, la présence d'enseignants-chercheurs est faible dans les licences professionnelles. A un niveau moindre, pour la seconde année du parcours *Management des événements et loisirs sportifs* (MELS) du master MS, 50 % d'enseignants-chercheurs sont assistés d'autant de professionnels. Mais il faut reconnaître que les ressources humaines ne sont pas le point le plus facile à gérer, le pilotage s'en ressentant. En effet, le potentiel d'enseignants et d'enseignants-chercheurs titulaires ne couvre que 50 % des enseignements des formations à assurer, le reste étant couvert par des heures complémentaires, ou des recrutements de contractuels et de vacataires. L'ensemble est toutefois bien formalisé, malgré quelques imprécisions formation par formation. Les conseils de perfectionnement ont le mérite d'exister pour toutes les formations. Cependant, leur organisation et leur composition est disparate. Et leur impact n'est pas toujours mentionné. Toutefois, quand c'est le cas, on constate que les étudiants sont membres des conseils de perfectionnement. Ils sont d'ailleurs également représentés par leurs élus au conseil d'UFR et au conseil des formations. Les dispositifs de réussite en place au niveau de l'UFR sont classiques en licence (Plan Réussite) et peu décrits en master. Quelques difficultés d'organisation sont signalées, ce qui n'est pas très surprenant, à la fois au vu des ressources humaines engagées (personnels administratifs compris), mais aussi quand la formation est multi-sites, coordonnant des moyens pédagogiques et administratifs de plusieurs partenaires. L'évaluation des enseignements par les étudiants reste encore à l'état de chantier, ainsi que la démarche compétences. Enfin, l'un des points faibles du pilotage reste le manque de données objectivées en termes d'insertion professionnelle.

Pour autant, les résultats sont satisfaisants pour plusieurs formations. Les taux de réussite de la licence sont satisfaisants, bien que la filière soit en tension continue depuis quelques années avec une augmentation graduelle des effectifs. On aurait aimé disposer de résultats par parcours. On constate que 60 % des étudiants diplômés de licence continuent dans un des masters de l'Université Paris-Sud, ce qui témoigne d'une bonne continuité entre la licence et le master. Mais là aussi, une étude par parcours serait utile. Les mêmes manques concernent les deux LP, pour lesquelles de bons taux de réussite sont annoncés, sans forcément être analysés, à la fois dans le temps et dans leurs effets en termes d'insertion professionnelle. Les masters sont également attractifs et n'échappent pas à la dynamique nationale de la filière STAPS, surtout pour le master APAS. Il reste que les taux d'abandon et d'échec posent parfois problème, en particulier pour le master générique STAPS évoqué plus haut, ainsi que pour le master IEAP. Globalement, on a du mal à comprendre la notion de « validation partielle ». En outre, ces résultats bruts sont peu commentés et analysés. *A contrario*, les mentions APAS et MS présentent de meilleurs résultats, mais là encore avec un déficit d'analyse. De façon générale, à l'exception du master MS qui présente des données manifestement produites de façon interne, les enquêtes d'insertion professionnelle sont lacunaires, notamment pour les poursuites en doctorat. C'est se priver d'un véritable outil d'aide au pilotage que de ne pas disposer de données plus abouties.

POINTS D'ATTENTION

Outre les différents points faibles listés dans les fiches d'évaluation, le comité souhaite attirer l'attention de l'établissement sur deux formations.

Couplée de façon quasi-exclusive à un DU et au processus de VAE, la LP IS : DSMS ressemble à un emballage sans cours présentiel. Ce point ne peut rester en l'état. L'ensemble souffre également d'un déficit d'étudiants inscrits, sur la base des dernières données fournies. L'absence de suivi des diplômés, d'indication sur la place et le rôle du conseil de perfectionnement, et d'enquêtes d'évaluation des enseignements sont autant de soucis pour ce diplôme qui correspond pourtant à un véritable besoin de formation. Cela étant, l'entrée par les seules activités artistiques explique sans doute en partie le déficit d'étudiants, et il conviendrait de réintroduire une dimension un peu plus classique des activités physiques et sportives pour redonner à la formation un attrait suffisant. Encore faut-il également que le portage ne repose pas sur une seule personne responsable.

Quant à lui, le master STAPS apparaît très hétérogène, ce qui peut expliquer une partie des résultats constatés, qui sont insatisfaisants sur le plan des taux de réussite. Ce master en l'état est problématique car il s'agit d'un

rassemblement artificiel de parcours sans véritable identité de mention. En outre, le parcours de M2 permettant de préparer l'agrégation apparaît détaché des deux autres parcours et du M1 commun. Une réflexion sur ce point apparaît aujourd'hui inévitable, dans un contexte national d'évolution à moyen terme des formations aux métiers d'enseignants.

Les cinq autres formations du champ STAPS ne posent pas de problème majeur, pour autant, les points d'attention transversaux suivants sont à signaler.

De façon générale, les dossiers sont imprécis, en particulier sur les questions d'outils d'aide au pilotage (suivi des diplômés perfectible ; évaluation des enseignements lacunaire ; partenariats avec le monde socioprofessionnel insuffisamment présentés ; pour les masters, pilotage pas forcément très lisible à la lecture des dossiers).

D'autre part, même si l'on comprend qu'il n'existe pas de solution miracle, la question des ressources humaines est également posée. Sans être pléthorique sur le plan strict des formations « classiques », l'offre est insérée dans un environnement qui inclut aussi les trois masters MEEF et onze DU, qui mobilisent forcément des ressources. La question de l'optimisation des forces vives est ici posée.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS



LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Établissement : Université Paris-Sud

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) est une formation permettant l'acquisition d'un socle pluridisciplinaire de connaissances scientifiques et de compétences technologiques et techniques dans le domaine des activités physiques et sportives (APS). Après deux années (L1 et L2) de formation généraliste, la mention de licence comporte quatre parcours en troisième année (L3) : *Entraînement sportif* (ES), *Management du sport* (MDS), *Education et motricité*, subdivisé en *premier et second degré* (EM 1 & EM 2), *Activité physique adaptée et santé* (APAS). Le parcours ES forme à l'optimisation de la performance en entraînement sportif en loisir ou haut niveau, le parcours MDS à l'acquisition de compétences pour accéder à tous les métiers du développement des services sportifs, le parcours APAS conduit à l'amélioration de l'état de santé et du bien-être par les APS, le parcours EM vise à acquérir des compétences dans la prévention et l'éducation à la pratique physique en milieu scolaire. Après la licence STAPS, la poursuite d'études en master est possible ou la professionnalisation pour l'encadrement des APS grâce à l'obtention des cartes professionnelles délivrées après les parcours EM, ES et APAS. Les enseignements de la licence STAPS sont délivrés en présentiel principalement sur le campus d'Orsay. La formation est portée par l'unité de formation et recherche (UFR) STAPS de l'Université Paris-Sud.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs généraux de la licence déclinés en cinq compétences sont très bien détaillés et en cohérence avec les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La première année est commune à l'ensemble des parcours, généraliste tout en consolidant des compétences scientifiques. La seconde année vise à consolider les acquis tout en ouvrant des enseignements de préprofessionnalisation, au cours desquels un premier stage est réalisé. L'absence de maquette présentant de façon synthétique l'organisation de la formation sur les trois années avec les enseignements de tronc commun ne permet pas d'avoir une vue globale sur l'organisation de la licence et la répartition des enseignements entre les APS, les différents champs scientifiques et les enseignements méthodologiques, ainsi que les spécificités liées aux quatre parcours. Bien que l'annexe 2 vise à présenter les compétences à acquérir par enseignement, ce document est peu lisible, ce qui nuit à la compréhension de la structuration de la licence et de sa déclinaison en quatre parcours.

La poursuite d'études en master est possible, mais ne constitue pas un objectif prioritaire pour tous les parcours. Les objectifs professionnels et les métiers vers lesquels les parcours amènent, sont bien renseignés d'une part,

pour les filières délivrant des cartes professionnelles (EM, ES, APAS) et pour le parcours MDS qui n'en délivre pas. A l'issue de la première année, selon le rang du classement, les étudiants peuvent poursuivre leurs formations en kinésithérapie, podologie, ostéopathie, ou chiropractie, dans des structures prédéfinies par des partenariats. Enfin, l'existence de conventions dans plusieurs spécialités sportives (natation, badminton, volley-ball, gymnastique) permet d'obtenir des brevets fédéraux ou des certificats de qualifications professionnelles si les compétences attendues sont acquises.

Positionnement dans l'environnement

La licence STAPS de l'Université Paris-Sud a pleinement sa place dans l'offre de formation nationale et régionale. Au niveau de la région Ile-de-France, elle complète l'offre de formation de licence STAPS proposée dans huit UFR ou départements, permettant de répondre en partie à une très forte demande. Elle propose quatre des cinq parcours possibles au niveau national et en déclinant le parcours EM en deux sous parcours. Des liens sont en cours de construction ou de réflexion au niveau de l'Université Paris-Sud par la mutualisation d'enseignements avec l'UFR Sciences et au niveau régional avec l'Université d'Evry-Val-d'Essonne pour la mutualisation de moyens liés aux équipements sportifs et aux moyens d'encadrements associés. La formation est associée au laboratoire CIAMS EA 4532 de l'UFR STAPS comportant deux équipes couvrant l'ensemble des parcours proposés et permettant une stabilité de l'équipe enseignante dans les enseignements et une bonne adéquation entre les thématiques de recherche et les contenus d'enseignements.

Bien que le dossier ne cite pas explicitement l'ensemble des structures permettant la mise en stage, les conventions établies permettent de couvrir les besoins de mise en stage dans les quatre parcours, de par les liens avec le tissu associatif, fédératif, entreprises, laboratoires, centres médico-sociaux...

La licence STAPS présente des collaborations internationales avec les programmes Erasmus (8 pays), BCI et Micefa, couvrant un nombre élevé de pays et permettant à la fois d'accueillir des étudiants étrangers et aux étudiants de ce cursus de réaliser des stages à l'étranger. La possibilité offerte à des étudiants de réaliser la L3 complètement à l'étranger (par exemple au Canada - Québec) devrait être encouragée afin de favoriser la mobilité sortante, dans un contexte où le développement à l'international de la formation est un enjeu fort de l'Université Paris-Sud.

Organisation pédagogique

La licence STAPS est organisée avec deux premières années généralistes et une troisième année de choix de parcours. Bien que la logique de construction de la formation soit développée dans le dossier, elle ne renvoie pas à une présentation globale de la maquette et à des unités d'enseignement (UE). Seule une annexe, enseignement par enseignement de 38 pages liée à une extraction à partir du logiciel Apogée en partie illisible est fournie, sans précisions sur les volumes horaires ou sur l'organisation, l'articulation, ce qui rend la lecture de cette organisation pédagogique, opaque. La spécialité sportive est un enseignement central dans la maquette avec 250 heures réparties sur les trois années avec un large choix (15). La part de polyvalence sportive n'est pas renseignée. La répartition des enseignements entre APS, connaissances scientifiques et méthodologiques n'étant pas explicitée, cela ne permet pas d'apprécier l'équilibre de la formation.

La construction des enseignements intègre dès la L1 une formation à et par la recherche ce qui permet d'initier la réflexion et la méthode dès les premières acquisitions de connaissances scientifiques via des expérimentations de terrain traitées dans les enseignements. Le dossier ne mentionne pas de stage recherche spécifique faisant l'objet d'un travail expérimental et d'un mémoire.

Des stages réalisés en milieu scolaire sont présents pour les parcours EM 1 et 2. La présentation des stages laisse comprendre qu'en L2 les étudiants réalisent trois stages (la durée n'est pas clairement mentionnée) en milieu scolaire, club et milieu professionnel. En L3, un stage de 140 heures ou 4 semaines en milieu professionnel est réalisé, sans préciser clairement les milieux visés pour les quatre parcours. Les modalités d'évaluation ne sont pas renseignées et renvoient à un livret de stage.

Des unités d'enseignement (UE) libres sont proposées offrant une large palette, que ce soit de pratiques sportives, artistiques, scientifiques, préparation aux concours, méthodologiques, valant délivrance de crédits ECTS, sans précisions sur l'organisation précise de ces UE libres ni sur le nombre d'étudiants ayant suivi ces UE. La pertinence de ce dispositif paraît très intéressante, mais ne peut être évaluée.

La place de l'anglais est appréciable avec 60 heures proposées sur la L2 et la L3. Le choix de privilégier ces deux années et de plus ventiler l'anglais sur les trois années de licence, au regard des effectifs en L1, est pertinent.

Les quatre fiches RNCP correspondant aux différents parcours dans cette mention STAPS sont lisibles et le

supplément au diplôme est fourni par parcours.

Un débouché supplémentaire est proposé aux étudiants ayant validé leur L2, pouvant accéder à la licence professionnelle *Métiers de la forme* délivrée à l'Université Paris-Sud.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée d'une vingtaine d'enseignants-chercheurs de la section 74 (STAPS) du conseil national des universités (CNU), complétée par 24 enseignants du second degré rattachés à l'UFR STAPS et 5 enseignants travaillant en second degré, ainsi qu'un professionnel associé (PAST). Le dossier mentionne 2 ATER (attaché temporaire d'enseignement et de recherche) et 11 doctorants, dont l'implication dans la formation n'est pas précisée. La formation est pilotée par le responsable de la mention. Il existe des responsabilités pédagogiques par année (1 en L1, 1 en L2) et par parcours (2 en L3 ES, 2 en L3 APAS, 1 en L3 EM et 1 en L3 MDS) et un directeur des études en licence assurant la cohérence du fonctionnement au quotidien entre chaque parcours de licence et un directeur-adjoint en charge des formations. Le dossier fourni est parfois lacunaire et en partie non lié aux documents en annexe pour comprendre l'organisation de cette formation (binômes pour deux parcours alors qu'il n'y a qu'un seul responsable pédagogique pour les deux sous parcours EM, par exemple). Le rôle du directeur des études semble plus administratif que pédagogique. Le dossier ne permet pas de connaître les volumes d'enseignements dispensés par chacun des enseignants rattachés à l'UFR STAPS. En effet, le dossier mentionne que la licence fait appel à 200 vacataires.

Un conseil de perfectionnement s'est réuni une fois en 2017 et en 2018. Il est composé de neuf enseignants et enseignants-chercheurs, d'un représentant professionnel, de deux étudiants et de trois personnes du pôle administratif. L'absence de documents (PV ou compte-rendu) ne permet pas d'apprécier les réalités du fonctionnement de cette instance.

Les lacunes du dossier d'autoévaluation ne permettent pas d'apprécier le processus d'évaluation des enseignements puisqu'il ne fait pas référence aux retours de l'évaluation des enseignements et la manière dont l'équipe pédagogique s'en saisit, alors que le dossier fournit de nombreuses précisions sur la méthodologie employée. A savoir que cette évaluation est réalisée par les étudiants, selon un document précis, conçu en étroite collaboration avec les enseignants et les instances de l'Université Paris-Sud, validé en CFVU, pré-numérisé et rempli en présentiel au cours de la 1^{ère} session des examens du 2nd semestre, et donc avec un taux de retour de 100 % (processus existants depuis 2011).

Résultats constatés

La hausse des effectifs de près de 100 étudiants (+23 %) entre 2014-2015 et 2016-2017 en L1 est conforme à l'augmentation globale observée sur tout le territoire quant à l'attractivité des formations STAPS. En 2017 il y avait en L1 514 étudiants, 292 en L2 et 271 en L3. Malgré cette hausse des effectifs, le taux de réussite est croissant sur les trois dernières années atteignant presque 62 % en L1, ce qui est plutôt élevé au regard de chiffres nationaux. Cette augmentation semble être plus conjoncturelle, liée à des profils étudiants, qu'à la mise en place de dispositifs de tutorat ou de soutien qui ne semblent pas présents. Malgré ce taux moyen plutôt bon, le dossier mentionne que selon l'analyse de l'observatoire de l'Université Paris-Sud, les compétences requises par tous les étudiants ne sont pas toujours présentes, ce qui pourrait expliquer les 38 % d'échecs, mais surtout, un pourcentage d'échec bien plus élevé pour les étudiants issus de baccalauréats technologiques (59 % contre 33 % issus de série scientifique). En moyenne 84 % et 81 % des étudiants valident respectivement leur L2 et leur L3. Il n'existe aucune donnée sur les pourcentages de réussite selon les parcours.

Sur le devenir des diplômés, il est précisé que 60 % des étudiants continuent dans un des masters de l'Université Paris-Sud, ce qui en soi témoigne d'une bonne continuité entre la licence et le master. Toutefois, l'absence de précisions sur le devenir des diplômés, parcours par parcours et master par master, ne permet pas de conclure sur la solidité globale de ce continuum.

L'absence de documents étayant les chiffres énoncés partiellement dans le dossier ne permettent pas d'attester que le travail d'autoévaluation est complètement réalisé et sert d'aide au pilotage de la licence et des quatre parcours.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation ayant complètement sa place dans l'environnement géographique et socio-économique.
- Préprofessionnalisation précoce et articulée durant les parcours de licence.
- Démarche de réflexion à la formation à la recherche initiée précocement.
- Très bon taux de réussite.

Principaux points faibles :

- Dossier très imprécis ne permettant pas d'attester du réel pilotage.
- Dossier trop lacunaire pour apprécier la cohérence de la formation en termes d'équilibre entre les savoirs.
- Insertion professionnelle, poursuite d'études, analyse de l'évaluation des enseignements insuffisants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence STAPS de l'Université Paris-Sud est une formation qui s'inscrit parfaitement dans l'environnement géographique de la région parisienne. La formation est diversifiée avec quatre parcours qui couvrent la quasi-totalité des poursuites d'études ou de professionnalisation en STAPS. La formation paraît à la fois structurée, intégrée et avec de nombreuses interactions, mais le choix de présentation du dossier, à la fois généraliste et lacunaire, ne permet pas d'en faire la démonstration. Le dossier souffre de trop d'imprécisions et de données manquantes qui ne permettent pas d'évaluer la pertinence des choix pédagogiques, de la spécialisation progressive et des multiples interactions nécessaires entre les savoirs théoriques, méthodologiques et choix d'APS. La présentation du dossier reflète un pilotage qui nécessite d'être resserré pour gagner en pertinence.



LICENCE PROFESSIONNELLE INTERVENTION SOCIALE : DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET MÉDIATION PAR LE SPORT

Établissement : Université Paris-Sud

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Intervention sociale : développement social et médiation par le sport* est une formation professionnalisante d'un an dont l'objectif est l'insertion professionnelle à court terme. Cette licence est pensée dans le cadre de la formation tout au long de la vie et permet l'obtention du diplôme via la procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE). Le nombre total d'heures d'enseignement (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, projets tutorés) est de 498 heures réparties sur deux semestres et complétées par un pré-stage de deux semaines et un stage de trois mois. Cette formation s'inscrit dans un schéma très spécifique autour des arts du cirque comme média d'intervention sociale. Son objectif est de former des professionnels sachant traiter des difficultés d'insertion sociale, capables de s'engager dans une activité de médiation, auprès de publics issus d'un territoire prioritaire, tant dans le secteurs privé ou public et peuvent se voir rapidement confier des postes à responsabilités dans cet univers de fortes demandes sociales. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives) de l'Université Paris-Sud.

ANALYSE

Finalité
La licence professionnelle s'organise en cohérence avec les finalités visées en licence professionnelle et permet de valider un niveau de connaissances, des compétences techniques d'intervention ainsi qu'un niveau de réflexion sur le sens de l'action et des valeurs en lien avec les politiques de la ville, de l'insertion sociale et des activités de médiation par le sport. Les compétences sont attestées au sein d'une fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles), portée à la connaissance des étudiants. L'ensemble des éléments (objectifs, connaissances, compétences, modalités d'évaluation, ...) sont exposés dans le référentiel de l'offre de formation (ROF). Les objectifs poursuivis sont clairement détaillés, et les contenus de formation permettent de les atteindre, le tout étant visible de l'ensemble des parties prenantes.
Positionnement dans l'environnement
Si l'intervention sociale constitue une offre commune sur le territoire français, celle par le sport reste rare, et son ouverture en formation continue constitue une exclusivité nationale. Les partenariats existent sur le plan local avec l'institut universitaire de technologie (IUT) de Sceaux, et plus largement avec le projet Circus Trans

Formation. Un dossier a été déposé à la Communauté Européenne sur la base d'un référentiel européen de compétences, pour créer une formation dans le domaine du cirque social et inclusif articulant ainsi le diplôme universitaire (DU) « Transformations sociales et médiation par les pratiques sportives et culturelles » et cette LP.

La licence est adossée à la recherche sur le secteur spécifique des politiques publiques, locales, la dynamisation des territoires, au sein de l'axe 1 de l'équipe Sport politique et transformations sociales du laboratoire Complexité, innovation, activités motrices et sportives (CIAMS) de l'UFR STAPS. L'absence dans le dossier de la répartition horaire des enseignants-chercheurs ne permet pas d'en apprécier la contribution, seuls sont indiqués les enseignements (ex : Initiation à l'enquête de terrain pour 20h au premier semestre) et le nombre d'enseignants-chercheurs (5).

Il est à noter que cette licence professionnelle est validée par la commission paritaire consultative du sport et de l'animation. Les partenaires peuvent être chargés d'enseignement ou invités comme conférenciers, tuteurs de stage, membre de la commission de sélection, le dossier n'apporte pas plus de précisions. Le partenariat avec un organisme de cirque, le soutien européen dans le cadre du programme Erasmus + et la concomitance avec un DU dédié fait la particularité de ce diplôme. Les partenariats avec les établissements étrangers sont décrits au niveau de l'établissement, et il est dommageable que le dossier ne présente pas spécifiquement ce qui est fait réellement au niveau de cette licence professionnelle.

Organisation pédagogique

La formation ne comporte qu'un seul parcours et est organisée sous la forme de quatre blocs de compétences : la connaissance des territoires, les activités physiques et artistiques dans le cadre de l'intervention dans le développement social et la médiation, l'ingénierie de projet (projet tutoré) et un stage assorti d'un mémoire professionnel. Des dispositions sont prises pour les cas particuliers, allant jusqu'à la personnalisation des parcours de formation, via des aménagements liés aux différentes situations (handicap, salariés, sportifs de haut niveau...), dispense d'obligation, délocalisation, mise en place de protocoles spécifiques... Ces différentes dispositions sont portées par l'établissement, mais pas au sein de la formation, ce qui ne permet pas d'en vérifier la mise en œuvre. La formation tout au long de la vie est totalement prise en compte par le développement des dispositifs de validation.

La maquette de formation rend compte de la concordance avec le cadre national de la formation. La connaissance de la professionnalisation passe par la direction de l'orientation professionnelle et des relations entreprises (DOPRE). Les partenariats, l'alternance, le développement des réseaux de professionnels et d'anciens étudiants favorisent la bonne connaissance du milieu professionnel et de son potentiel d'emploi. Le projet tutoré est conséquent (166h au deuxième semestre pour 16 ECTS attribués) et un stage de 3 mois (validé classiquement par un rapport et une soutenance pour 8 ECTS) renforce la professionnalisation des étudiants (pour un seuil de compensation à 10/20). Il serait souhaitable que la distribution d'ECTS soit inversée afin de mieux valoriser le stage. Les autres unités d'enseignement (UE) sont validées par l'octroi de crédits ECTS répartis de façon équilibrée par rapport au nombre d'heures d'enseignement.

Des ateliers sont mis en place pour les étudiants afin de répondre aux sollicitations du monde professionnel, CV, entretiens d'embauche, mais aussi des rencontres métiers ou des usages des réseaux sociaux permettent d'obtenir 100 % des diplômés en emploi à l'issue de la formation.

L'enseignement de l'anglais (18h) reste discret et pourrait être renforcé surtout en vue du projet européen en discussion. La formation bénéficie classiquement de la fonctionnalité d'une plate-forme pédagogique facilitant la circulation des documents, études de cas, cours, vidéos support, logiciel informatique et comptable. Des dispositifs innovants mobilisés sont annoncés dans le dossier, mais ne sont pas décrits.

Pilotage

Au niveau de l'UFR STAPS, un directeur des études assure la cohérence quotidienne de la formation en lien avec le responsable de formation, celui-ci assure le suivi individualisé des étudiants, accompagné d'un secrétariat administratif et pédagogique. Le départ à la retraite du porteur a semble-t-il mis la formation en sommeil ces dernières années, mais la mobilisation du DU « Transformations sociales et médiation par les pratiques sportives et culturelles » a permis de réactiver la formation. Les ressources humaines sont perçues dans le dossier comme déficitaires. Pourtant, l'équipe enseignante est constituée de cinq maîtres de conférences, de trois professeurs agrégés (PRAG), d'un professeur certifié (PRCE) et d'un professionnel associé, ce qui est remarquable pour une licence professionnelle. Néanmoins, la présentation de répartition des volumes horaires ne permet pas d'estimer la répartition des interventions des uns et des autres. Les professionnels ne sont pas visibles, notamment les professionnels en politique sociale de la ville. Leur présence (et donc le taux minimum de 25 % des

enseignements assurés) n'est pas possible à évaluer.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est élaborée et mise en place par les services dédiés de l'université, notamment la vice-présidence en charge des innovations et des transformations pédagogiques. Des ressources propres permettent d'élaborer des stratégies pour prendre en compte les résultats. Pourtant, au niveau de la formation, l'évaluation des enseignements n'est pas renseignée. Le conseil de perfectionnement semble exister, mais son fonctionnement n'est pas détaillé, pas plus que son impact sur le fonctionnement de la licence, ce qui interroge sur le pilotage de la formation. Les modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes sont relativement classiques et ne font pas mention de spécificité. Le dossier ne permet pas d'apprécier la constitution, le rôle et les modalités de réunion des jurys d'examens.

Il est à noter que l'obtention du DU « Transformations sociales et médiation par les pratiques sportives et culturelles », et le recours à la VAE permettront de valider cette licence professionnelle. On croit comprendre à la lecture du dossier que l'intégralité des diplômés valident par le biais de la VAE et du DU et donc que la licence professionnelle n'existe pas en elle-même, ce qui serait très problématique.

Résultats constatés

Les résultats sont mentionnés à hauteur de 100 % de réussite pour les 9 étudiants engagés sur cette formation qui clôture le cycle des premiers étudiants diplômés. Le dossier n'indique pas l'origine des étudiants (formation initiale, contrats de professionnalisation). Des précisions manquent également sur les effectifs, renseignements nécessaires pour comprendre l'attractivité de la formation, mais aussi pour mieux apprécier le taux de réussite. Le diplôme qui est resté fermé pendant deux ans et devrait réouvrir à la rentrée 2019. Les effectifs paraissent confidentiels au regard des enjeux et du dynamisme de l'environnement soulignés plus haut. La promotion semble trouver des possibilités d'insertions professionnelles variées, plus nombreuses encore que les effectifs. On regrette le manque d'informations données sur le devenir des diplômés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Volonté politique de réouverture de la formation autour d'un projet stimulant.
- Dynamique originale ancrée dans un univers professionnel à forte valence sociale.
- Taux d'insertion professionnelle élevé.

Principaux points faibles :

- Validation exclusive par le biais de la VAE et d'un DU.
- Manque de visibilité des professionnels intervenants dans la formation.
- Moyens importants pour un effectif réduit paradoxalement au regard de l'attractivité et l'originalité de la formation.
- Absence d'enquêtes d'évaluation des enseignements.
- Absence de suivi des diplômés.
- Aucune indication sur le rôle et la place du conseil de perfectionnement.
- Pilotage dont la solidité ne peut se réduire à nouveau au portage (même essentiel) par une personne responsable.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Intervention sociale : développement social et médiation par le sport* a trouvé une voie originale de développement avec le concours d'un partenaire inédit, reconnu dans leur secteur, permettant de valoriser l'initiative au sein de l'Europe. Le fait que tous les diplômés aient validé par le biais de la VAE et du DU soulève au moins deux questions : quelle conséquence sur le tarif de la formation pour les étudiants et l'accès est-il vraiment possible après une L2 STAPS ? La plus-value liée à la valence internationale n'est pas suffisamment exploitée. Les actions de communication autour de la spécificité de l'approche devant être encouragées et soutenues, gagneraient à être travaillées auprès de publics concernés ainsi qu'à destination de professionnels. La consolidation de l'équipe d'encadrement via les professionnels du cirque devrait être recherchée. Il conviendra également de ne pas s'enfermer dans le vecteur cirque comme seul motif, mais continuer de l'utiliser comme outil de formation. En ce sens, et afin d'assurer le réinvestissement des formés dans d'autres secteurs professionnels, le cirque doit rester un moyen de formation plutôt qu'une fin en soi. Après plusieurs rebondissements, la formation semble avoir trouvé sa voie dans un cursus particulier, totalement adossé à l'inclusion sociale et professionnelle par le sport et les arts, pensé et actif dans le cadre européen.

Cette formation mériterait de diversifier son recrutement, notamment en direction de la formation initiale, avec également une ouverture plus large au niveau de la deuxième année de la licence STAPS de l'établissement. Le conseil de perfectionnement pourrait en outre sans doute enrichir la réflexion sur l'évolution de la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA FORME

Établissement : Université Paris-Sud

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la forme* soutient une visée d'insertion professionnelle immédiate. Délivrée au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) des sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), elle représente une année de formation comprenant des cours en présentiel ainsi qu'un projet tutoré et un stage en milieu professionnel de trois mois. La LP permet d'encadrer un collectif de pratiquants en toute sécurité. À l'issue de la formation, l'étudiant est également capable d'assurer le suivi personnalisé, de conseiller et organiser la prise en charge d'un individu. Ce diplôme confère en outre la capacité d'encadrer un groupe de techniciens, d'organiser et de gérer leur activité au sein d'un établissement.

ANALYSE

Finalité

Cette troisième année d'étude est le plus souvent précédée d'un DEUG (diplôme d'études universitaires générales) ou DEUST (diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques) dans le même champ. Les compétences visées par cette licence professionnelle couvrent l'ensemble des missions de la profession sur les aspects techniques comme administratifs. Le métier correspond très clairement à un besoin identifiable par les professionnels. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) assure une visibilité et une lisibilité très claire pour les employeurs. Les objectifs de formation semblent également bien connus et compris par les étudiants, à travers le recueil de l'évaluation des enseignements. L'organisation des cours, contenus et modalités permet d'atteindre les objectifs fixés, conduisant à la délivrance d'une carte professionnelle par le ministère des sports. L'intitulé de la formation est un élément clef de la visibilité. Des événements promotionnels ainsi que des documents de présentation lors de l'accueil de stagiaires permettent que les employeurs soient bien au fait du dispositif de formation et de ses enjeux.

Cette licence a pour finalité de conduire vers des débouchés professionnels dans de nombreux secteurs privés ou publics que les étudiants apprennent à connaître dans le cadre de leurs études, au cours de salons professionnels et de visites d'établissement. Les métiers sont variés, de l'intervention en activités physiques auprès des pratiquants à la responsabilité d'un établissement incluant ses aspects de gestion et de développement, ou les deux à la fois. La dimension de gestion de projet est toutefois minimisée dans le cursus de formation, et la présentation et connaissance de la concurrence lors du cursus ne semble pas être approfondie.

Positionnement dans l'environnement

La formation s'intègre dans l'offre générale de la filière STAPS, mais sa valence professionnelle en fait un atout car c'est la seule LP *Métiers de la forme* en région parisienne.

Le lien avec la recherche, est axé autour du management et de l'équipe Sport, politiques et transformations sociales du laboratoire CIAMS de l'UFR STAPS. La dimension managériale renvoie sur le marketing des organisations privées et sociologie des consommations, alors que l'axe de recherche Mouvements, handicaps et APS, renvoie à la performance sportive, la réadaptation et la santé. Plus anecdotique est la relation avec d'autres secteurs de recherche comme la nutrition dans une autre équipe. Si les relations sont énoncées, on ignore à la lecture du dossier la place qu'occupe la recherche dans l'environnement de cette formation. La présence des enseignants-chercheurs dans la formation (références, outils) ainsi que des offres d'initiation à la lecture d'articles, l'opportunité de continuer vers un master résumant la part modeste de la recherche dans l'environnement de la LP. La présence de trois maîtres de conférences assurant 90 h de formation, sur les 13 titulaires qui interviennent, reste relativement faible.

Dans l'environnement professionnel, à l'issue de la formation, on peut constater que les étudiants ont souvent le statut de fonctionnaires stagiaires territoriaux ou embauchés comme salariés, malgré l'absence de conventions auprès de ces partenaires avec la formation LP. La description du monde socio-économique environnant est trop succincte.

L'environnement international offert par l'établissement ne semble pas être exploité par la formation.

Organisation pédagogique

La licence est organisée sur la base d'un seul parcours et quatre champs de compétences bien distincts : la prise en charge des pratiques, les connaissances universitaires utiles à la profession, la gestion des structures et la gestion d'équipes et de projets à travers le stage. Des modules optionnels permettent d'obtenir des spécialisations dans plusieurs secteurs comme le BNSSA (brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique), la recherche, l'engagement étudiant... La formation est ouverte à l'apprentissage et plus largement à la formation tout au long de la vie. Les deux derniers champs paraissent moins formalisés en se contentant d'aborder les notions par les stages sans qu'on sache comment sont relevées les acquisitions de compétence, avec quels dispositifs et avec quel jury. L'animation des séances et des exercices constitue le volume horaire le plus conséquent au détriment parfois de l'étude scientifique des effets de la pratique (où les horaires sont plus réduits en physiologie, connaissance du corps vieillissant, etc.). Il faut souhaiter que le travail sur les exercices intègre en son sein le souci d'une intervention qualitative au regard des prescriptions scientifiques.

Le stage de 12 semaines, ainsi que le projet tutoré permettent aux étudiants de prendre la mesure de l'environnement professionnel, d'autant plus que sont organisés des forums, ainsi que la participation à des événements qui les sensibilisent à la réalité du terrain. Une unité d'enseignement (UE) d'anglais professionnel permet une ouverture culturelle et linguistique.

Le service de l'établissement accompagne les étudiants dans les démarches professionnelles comme la recherche de stage, la simulation d'entretien d'embauche, utilisation des réseaux... Des outils sont mis à la disposition des étudiants. Les éléments soumis restent toutefois évasifs quant à leur fréquence, leur nature et leur organisation. Des modalités sont mises en place pour l'accueil des publics à besoins particuliers comme les étudiants en situation de handicap ou les salariés bénéficiant de conditions favorables à la réussite (tutorat, dispense ou session d'examen particulière...). Parmi les compétences additionnelles, celle attachée à l'entrepreneuriat semble bien développée en s'appuyant sur le pôle entrepreneuriat et aussi sur le dispositif PEPITE et le programme ENTENTE. Ces programmes accompagnent les étudiants dans leur conception de projet. Le lien avec la formation n'est pas explicite. Les offres en la matière paraissent davantage portées par l'établissement que par la formation elle-même.

Un observatoire a été mis en place au niveau de l'université pour étudier l'employabilité des étudiants sortants 6 et 36 mois après obtention du diplôme, ainsi qu'un conseil de perfectionnement où les professionnels peuvent intervenir sur des améliorations potentielles de la formation. Plusieurs initiatives complètent ce dispositif comme des événements, l'entretien des réseaux professionnels, et la constitution du réseau des anciens. Bien que non formalisé, ce secteur apparaît dynamique et proche des préoccupations du bassin d'emplois.

Les diverses demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE, 2 à 4 dossiers par an), des acquis professionnels (VAP, 1 dossier), et des études supérieures (VES) passent par un service central à l'université qui instruit les dossiers selon des principes et procédures communs. Les différents dispositifs concernant l'international, l'aide à la réussite, les validations d'acquis et la sensibilisation à l'éthique sont décrits au niveau

de l'établissement, mais le dossier ne rend pas compte de leur appropriation au niveau de la formation.

La plateforme numérique est principalement utilisée entre les formateurs et étudiants en apprentissage afin d'échanger contenus et travaux permettant le suivi de l'enseignement à distance. L'utilisation d'outils numériques apparait également comme supports pédagogiques lors de l'utilisation de cardio-fréquencesmètres dans le cadre de la pratique d'activités physiques ; l'utilisation de l'outil vidéo comme média permettant l'analyse de l'activité professionnelle ; et dans l'utilisation de logiciels adaptés au contexte professionnel dans le cadre des enseignements d'informatique et de gestion comptable.

Pilotage

Le pilotage est assuré par une équipe composée à l'échelon de la LP par un directeur adjoint, au niveau de la formation, un directeur des études, ainsi qu'un responsable formation. Les missions des deux derniers semblent en partie redondantes. Les moyens pédagogiques et administratifs sont peu décrits. La proportion des différents corps intervenant dans la licence est déséquilibrée, car bien que la formation soit à visée professionnalisante, la place des enseignements fait par des universitaires est assez faible (90h/1050h incluant stage et projet tutoré).

L'évaluation des enseignements, par un questionnaire sur différentes thématiques permet d'analyser l'adéquation entre la formation et leurs besoins, pris en compte lors du pilotage de la formation ainsi que le conseil de perfectionnement (composé d'un président, de quatre enseignants, trois personnels administratifs, deux partenaires sociaux et un étudiant). La manière dont les remarques remontées doivent se transformer de manière opérationnelle et doivent permettre d'améliorer le dispositif pédagogique n'est malheureusement pas spécifiée.

Les modalités de contrôles ou d'examens sont relativement classiques. L'approche par compétences est menée, mais elle rencontre des résistances face à l'approche disciplinaire utilisée lors des précédents contrats. Un partenariat est envisagé autour d'une articulation pédagogique avec le DEUST Métiers de la forme de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne, afin que le DEUST constitue le préalable de la LP, mais cela réduirait d'autant l'accès à cette LP pour les étudiants issus des deux premières années de licence STAPS et autres cursus et formations, notamment en formation continue.

Résultats constatés

Entre 2014 et 2017, les effectifs ont doublé passant de 19 à 43 étudiants. Cette année de formation est le plus souvent précédée d'un DEUST. Le taux de réussite est très élevé (entre 100 % et 88 %) entre 2014 et 2017. Le recul de trois années échues ne permet pas de remonter plus loin dans l'analyse les résultats.

Les enquêtes sur l'insertion professionnelle dont le retour est élevé (entre 65 et 80 %) montrent un taux élevé d'insertion dans le secteur (90 % en 2014-2015) et faible en poursuite d'études (environ 5 % par an). Une professionnalisation axée principalement sur un secteur : les métiers de la forme, secteur proposant depuis l'ouverture de la formation le plus d'insertion professionnelle. Les autres secteurs, moins professionnalisants, étant de facto mis en retrait dans la formation. La poursuite d'études en master est rare (1 à 2 par an), ce qui reste logique étant donné que ce n'est pas la vocation principale d'une licence professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Niveau de diplôme élevé dans la région, concernant le domaine des métiers de la forme.
- Offre régionale rare dans un secteur dynamique.
- Place des professionnels spécifiques au diplôme dans la formation.
- Ambition d'une formation professionnelle multifonctions, allant de l'intervention à la gestion de structures.

Principaux points faibles :

- Manque de conventions de partenariat avec le secteur professionnel.
- Place trop faible de la gestion de projet dans la maquette.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Métiers de la forme*, portée par un environnement en pleine expansion doit continuer son développement en contractualisant de manière plus formelle avec ses partenaires privilégiés. Les responsables doivent tenter de tenir la double ambition de former des animateurs qualifiés en même temps que des managers et développeurs de produits, sans sacrifier l'une à l'autre. Cette large ambition risque d'être autant sa qualité que son handicap. Dans ce contexte professionnel concurrentiel, il s'agirait de souligner auprès des étudiants comme des intervenants l'intérêt de venir chercher une formation et valider un diplôme national et en ce sens renforcer les qualités propres à cette dernière caractéristique. Il ne faudrait qu'une dérive s'instaure et que le partenariat avec le DEUST limite l'accès à la formation des diplômés de DEUG STAPS.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES – STAPS

Établissement : ComUE Université Paris-Saclay

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences et technique des activités physiques et sportives - STAPS* de la ComUE Université Paris-Saclay vise à former des étudiants dans les domaines de la recherche, de l'enseignement et de l'intervention pour la psychologie du sport, la performance et le bien-être, et la physiologie de l'exercice. La formation comporte trois parcours. Les deux premiers, *Biologie intégrative des adaptations à l'exercice pour la santé et la performance* (BIAESP) et *Psychologie, contrôle moteur et performance sportive* (PCMPS), sont constitués d'un tronc commun complétés par des enseignements de spécialités en première (M1) et en deuxième année (M2, pour un total de 690 heures pour BIAESP, et 570 heures pour PCMPS). Le troisième parcours, *Sciences du sport et de l'éducation physique* (SSEP), apparaît en M2 uniquement (320 heures) et est ouvert aux professeurs d'éducation physique et sportive (EPS) préparant l'agrégation externe d'EPS. Un stage professionnel de recherche est proposé pour une moyenne de 200 heures en M1, et 400 heures en M2. L'Université Paris-Sud assure le pilotage pour la mention et les deux parcours PCMPS et SSEP, le parcours BIAESP est piloté par l'Université d'Évry-Val-d'Essonne. Selon les parcours, les cours se répartissent sur les différents établissements.

ANALYSE

Finalité

Les intitulés des différents parcours présentent clairement les connaissances scientifiques et professionnelles attendues et correspondent bien aux divers objectifs de la formation à savoir former les étudiants « aux outils de pointe et développer des solutions innovantes », pour leur permettre d'occuper des postes d'encadrement dans les métiers en relation avec le sport et l'optimisation de la performance. Le parcours BIAESP concerne les bases physiologiques des adaptations à l'exercice et vise l'amélioration de la performance et les méthodes d'entraînement. Le parcours PCMPS concerne de façon plus large le mouvement humain (physiologie, biomécanique, psychologie, neurosciences...). Il vise l'optimisation du mouvement et le bien-être. Le parcours SSEP est centré sur l'enseignement des activités physiques et sportives. Ces trois parcours ont une orientation forte vers la formation à et par la recherche, en intégrant le concept d'innovation. Il n'y a pas de fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) correspondant à ce master.

Positionnement dans l'environnement

Suite logique des licences STAPS proposées à Orsay et à Évry, la formation s'articule avec les autres masters STAPS de la communauté d'universités et d'établissement (ComUE) avec une partie en commun pour le M1, mais offre ensuite des parcours originaux : les perspectives de recherches et l'adossement à la recherche offertes par les parcours PCMPs et BIAESP sont très intéressants dans ce type de formation par son approche pluridisciplinaire original et offrent une formation très large dans la compréhension et l'optimisation du mouvement humain. Des conventions existent avec des écoles de kinésithérapie, chiropraxie et ostéopathie au niveau régional. Des relations existent aussi avec l'enseignement secondaire (inspection et établissements) avec des interventions et des conférences pour le parcours SSEP.

L'environnement de la recherche est remarquable et s'apprécie à travers la participation active d'enseignants-chercheurs, membres de laboratoires reconnus. Ces équipes de recherche sont intégrées dans l'une des deux seules écoles doctorales STAPS de France (ED 566 Sciences du sport, de la motricité, et du mouvement humain). Les partenariats avec le tissu économique régional (grands groupes, professionnels, associations) existent (par le biais de l'accueil de stagiaires), mais apparaissent limités. Les relations internationales concernent surtout l'Université de Trois rivières au Québec pour le parcours PCMPs avec la possibilité d'y valider le premier semestre. Le parcours BIAESP offre également quelques possibilités de semestres à l'étranger. Le parcours SSEP apparaît trop spécifique pour le permettre. Quelques étudiants étrangers sont accueillis (2) avec des bourses de mobilité entrante de la ComUE Université Paris-Saclay. La visibilité à l'international serait donc à promouvoir.

Organisation pédagogique

La formation est constituée d'un tronc commun au M1, plus important au premier semestre (135 heures) qu'au second (55 heures). Il n'y a pas d'unité d'enseignement (UE) optionnelle dans les parcours, seul le stage permet de préciser le projet professionnel. La spécialisation débute donc en M1 et s'accroît en M2 avec des cours spécifiques à chaque parcours.

Les différents masters STAPS de Paris-Saclay bénéficient de remises à niveau en M1 en sciences du mouvement pour donner un socle commun aux étudiants de provenances variées (licence STAPS ou autre, mais aussi monde professionnel et paramédical : kinésithérapeutes, ostéopathes, chiropracteurs, et cadres du milieu de l'entraînement sportif). Il est mentionné un suivi personnalisé des étudiants. Des possibilités de passerelles au sein de la mention existent à l'issue du M1. Les stages (6 semaines en M1 et 12 en M2) constituent un aspect important de la formation (respectivement 15 et 28 ECTS) et sont réalisés au sein de laboratoires, d'organismes de recherche voir dans des structures privées, et dans le milieu scolaire pour le parcours SSEP. Cependant, le stage de M2 pourrait être un peu plus long, surtout qu'il s'agit d'une prise de contact importante avec le milieu de la recherche et l'occasion pour l'étudiant de préciser son projet.

La formation à la recherche et par la recherche est prégnante dans les trois parcours avec une formation théorique de haut niveau et le développement d'outils novateurs dans ces différents champs disciplinaires. De nombreuses UE prenant en compte les avancées scientifiques, technologiques et méthodologiques (UE démarche scientifique expérimentale, UE statistiques etc.) sont prévues dans la formation.

L'enseignement de l'anglais est effectué dans deux UE spécifiques, il est aussi mentionné un enseignement disciplinaire réalisé en anglais. Les étudiants sont amenés à étudier et à présenter des articles scientifiques en anglais. L'enseignement par projet, les travaux collaboratifs et la classe inversée font partie des pratiques pédagogiques de certaines UE. Le numérique est bien présent (utilisation d'un ENT et de Moodle) avec échanges de documents, dépôts de projets... En revanche, la mise en ligne systématique des supports de cours n'est pas indiquée. Il y a également une utilisation de logiciels type montage vidéo, sans précision sur le type de matériel utilisé.

L'accueil d'étudiants en formation continue est marginal, sauf pour le parcours SSEP, mais un effort est fait au niveau de l'organisation des cours (répartition sur la semaine et les congés scolaires plus l'utilisation de Moodle et amphitheâtre connecté). De même, des aménagements sont prévus pour les étudiants salariés. En revanche, le cas d'étudiants en situation de handicap n'est pas évoqué, non plus que le cas des sportifs de haut niveau. Deux étudiants en validation des acquis de l'expérience (VAE) ont été accueillis depuis 2015.

Pilotage

Les équipes pédagogiques sont bien décrites et sont majoritairement constituées d'enseignants-chercheurs, ce qui est cohérent avec une formation qui se revendique orientée vers la recherche. La part d'intervenants extérieurs est cependant insuffisante pour un master. Le M2 SSEP a recours classiquement aux enseignants du second degré (10 agrégés et 2 certifiés) pour un total de 285h d'enseignements alors que les enseignants-chercheurs n'interviennent qu'à hauteur de 70h, ce qui paraît étonnant pour un master identifié recherche.

La mention est bi-site, les cours peuvent donc avoir lieu dans un des deux sites. L'organisation pratique n'est pas détaillée à ce niveau (déplacements, organisation temporelle). Il existe des secrétaires par parcours mais pas de secrétariat de mention, ce qui peut être un souci en matière de coordination. La mention est gérée par un responsable avec un comité de mention comportant les responsables des parcours en ce qui concerne les aspects pédagogiques. Il y a un jury de mention, constitué de cinq enseignants-chercheurs chargé de la validation des diplômes. Chaque parcours a un responsable pédagogique, un responsable administratif et un jury d'année de trois enseignants ainsi qu'un conseil de perfectionnement qui comprend outre le responsable de parcours, deux représentants des étudiants et une personnalité du monde socio-économique. La périodicité des réunions n'est pas précisée, les procès-verbaux ne sont pas joints. Un conseil de perfectionnement existe au niveau de la mention et se réunit au moins une fois par an. Les évaluations des enseignements par les étudiants ont été réalisées. Le taux de réponse étant insuffisant, le dossier ne propose pas d'analyse sur les retours, ce qui est dommageable pour réfléchir aux améliorations possibles.

L'évaluation des étudiants se fait classiquement par contrôle terminal et contrôle continu, et soutenance d'un mémoire. Les modalités et les règles d'obtention du diplôme sont portées à la connaissance des étudiants (dans la maquette). Les maquettes sont pensées sur une approche disciplinaire. L'autoévaluation le revendique et souligne la volonté à l'avenir de mener une approche par compétences.

Les modalités de recrutement spécifiques au master STAPS ne sont pas affichées dans le dossier. Une sélection beaucoup plus forte est préconisée sans plus de précisions.

Résultats constatés

Les effectifs sont fluctuants sur les trois dernières années pour le M1 PCMPS (11 étudiants en 2015, 30 en 2016, 17 en 2017). Pour BIAESP, les effectifs sont en légère augmentation de 15 à 24. En M2, les effectifs sont en moyenne de 11 étudiants dans le parcours BIAESP, 17 dans le parcours PCMPS et 24 dans le parcours SSEP.

Les taux de réussite posent globalement question. En effet, ils sont de 57 % en M1, ce qui est faible, et très inégaux en M2 allant de 23 % en SSEP à 84 % en PCMPS en passant par 58 % en BIAESP. Les taux d'abandons sont anormalement élevés pour un master, allant de 12 % en M2 PCMPS à 34 % en SSEP. Ce dernier chiffre est alarmant, d'autant plus qu'aucune analyse de ces données n'est réalisée dans le dossier.

La dimension recherche revendiquée par le master ne se retrouve pas dans la poursuite d'études, au regard des chiffres fournis. En effet, seul un étudiant s'est inscrit en doctorat (parcours BIAESP) et 5 étudiants sur 12 ont poursuivi leurs études ailleurs (autres masters). L'enquête d'insertion à 6 mois des diplômés 2015-2016 ne permet pas d'apprécier si les métiers et/ou la poursuite d'études correspond à la formation. Seul le parcours SSEP montre un taux d'employabilité de 100 % ce qui est normal puisque qu'il s'agit d'enseignants d'éducation physique déjà en poste. Pour les autres parcours, trop peu de réponses ont été fournies, ne permettant pas d'apprécier les données transmises.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Enseignements complémentaires et cohérents.
- Bon adossement à la recherche.
- Innovations pédagogiques et utilisation du numérique.

Principaux points faibles :

- Taux d'abandon très élevés et taux de réussites trop faibles.
- Poursuites en doctorat insuffisantes.
- Liens faibles avec le tissu socio-économique et associatif.
- Faible visibilité à l'international.
- Autoévaluation insuffisante.
- Pas de fiche RNCP.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le contenu des enseignements ne pose pas de problème, bien au contraire. Cependant, les résultats posent question. Le taux d'abandon reste important pour un master et la poursuite d'études en doctorat pourraient être renforcée. La fiche RNCP permettrait peut-être une meilleure visibilité et une information plus complète des étudiants. L'introduction d'enseignements optionnels permettrait aussi aux étudiants d'optimiser leurs parcours personnels. L'information des étudiants et/ou leur suivi pourrai(en)t être amélioré(s). La participation des étudiants à l'évaluation et donc à l'évolution de la mention permettrait peut-être aussi d'améliorer l'adéquation avec leurs attentes. Une augmentation des connexions avec le milieu socio-professionnel serait également profitable. Les partenariats avec le tissu économique régional (grands groupes, professionnels, associations) existent (par le biais de l'accueil de stagiaires), mais apparaissent limités : ils gagneraient à être développés et formalisés. L'aspect professionnalisant des formations pourrait aussi être développé, en intégrant davantage de professionnels notamment dans le M2 BIAESP, et en mettant un stage plus conséquent.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER STAPS : ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ

Établissement : ComUE Université Paris-Saclay

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *STAPS : activité physique adaptée et santé* (APAS) de la ComUE Université Paris-Saclay vise à fournir aux étudiants une formation de second cycle avec des possibilités de professionnalisation et/ou de recherche. Elle permet aussi à des professionnels de formation paramédicale, voire médicale, d'acquérir des compétences dans le domaine des activités physiques adaptées (APA). Ce type d'activités s'applique aux domaines de la *silver* économie (personnes âgées), des personnes en situation de handicap, ou en phase de rééducation. Après un tronc commun au premier semestre (S1) de la première année (M1) du master, deux parcours sont proposés : un parcours professionnalisant intitulé *Vieillesse et handicap : mouvement et adaptation* – (VHMA) et un parcours recherche intitulé *Handicap neurologique* (HN), au sein de la ComUE Université Paris-Saclay. Le master est co-porté par les universités Paris Descartes, Paris-Sud et Versailles-Saint-Quentin-En-Yvelines.

ANALYSE

Finalité

Si les STAPS visent à former des étudiants aux métiers du sport en général, cette formation APAS a pour objectif plus spécifique de former des professionnels et des chercheurs dans les domaines des perturbations de la mobilité en relation avec l'âge, les pathologies, le handicap et la rééducation et de la réadaptation. Elle accueille en premier lieu des étudiants de STAPS, mais aussi des professionnels de santé et de disciplines paramédicales. Le but est de leur donner une formation de haut niveau leur permettant d'intégrer des emplois niveau cadre dans le domaine des APAS, des réseaux de santé (collectivités locales), de l'accessibilité et de la recherche fondamentale ou appliquée. Le parcours HN concerne les déficiences induites par des problèmes neurologiques avec un profil orienté recherche. Le parcours *Vieillesse et handicap : mouvement et adaptation* (VHMA) est professionnalisant. Il s'agit d'une filière qui correspond à un secteur en pleine expansion. HN est un parcours original amené à se développer, dont, l'objectif est de former les étudiants à la recherche dans le domaine des autres déficiences induites par les lésions neurologiques. Les contenus des enseignements des deux parcours sont cohérents avec les finalités visées, et pertinents puisque le master APAS longtemps présenté comme une filière uniquement professionnalisante au niveau national s'ouvre également à une possibilité de poursuite en doctorat dans cette mention.

Positionnement dans l'environnement

Le master STAPS APAS avec ces deux parcours est original et ne dispose pas d'équivalent au sein de la ComUE Université Paris-Saclay, même si des unités d'enseignement (UE) peuvent être communes avec d'autres masters du domaine des STAPS. Pour le parcours VHMA, son positionnement thématique et son recrutement (profils très variés des étudiants), le distinguent aussi des autres masters STAPS existant en Ile de France. Le parcours HN affiche clairement une spécificité orientée vers la recherche dans ce domaine, ouvert aux étudiants issus de cursus STAPS et de professions paramédicales. Il y a une large convention avec les écoles de kinésithérapie, ostéopathie, plusieurs écoles paramédicales de l'UVSQ (Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines) et aussi des partenariats avec l'Université Paris Descartes, la fondation Antéa... De nombreuses conventions existent avec le milieu professionnel dans les domaines du handicap, de l'accessibilité ou des APAS, incluant des grands groupes, comme de petites structures, ainsi que des partenaires dans le milieu associatif. Il y a un accueil d'étudiants étrangers européens et non européens (une dizaine de nationalités), une convention existe aussi avec l'UQUAM et l'UDM (Montréal - CA) et l'U. Sherbrooke (CA).

L'adossement aux laboratoires de recherche (plus de 10) est important et tous les étudiants doivent effectuer un mémoire recherche même s'ils visent une professionnalisation, ce qui souligne le fort lien entre l'enseignement et la recherche.

Organisation pédagogique

Il existe deux parcours (VHMA et HN) clairement définis, avec un tronc commun (S1) et une spécialisation dès le 2^{ème} semestre du M1 qui se poursuit en M2. Le deuxième semestre du M2 correspond au stage (24 semaines) en milieu professionnel ou laboratoire selon les parcours, ce qui constitue une durée importante. Il y a également un stage (six semaines) en M1. Une possibilité de changer de parcours au sein de la mention existe en fin de M1. Des unités d'enseignement (UE) obligatoires (trois) structurent l'enseignement, des UE optionnelles permettent aux étudiants d'orienter leur formation selon leur projet. Les UE proposées couvrent le champ disciplinaire avec les aspects fondamentaux de physiologie (musculaire et neurologique), de biomécanique ainsi que de psychologie. Par ailleurs, il y a des unités d'enseignement plus techniques/technologiques (instrumentation et mesure, technologie au service du mouvement, robotique et domotique en relation avec le handicap). Des séminaires et des conférences sont organisés pour compléter la formation et ouvrir des perspectives vers la recherche, l'international... Les différents champs disciplinaires apparaissent couverts et la réussite des étudiants bien prise en compte.

La localisation des enseignements dans les sites de la ComUE n'est pas précisée clairement. Des enseignements sont mutualisés avec d'autres parcours du domaine, ces relations pourraient être renforcées. Certains enseignements du tronc commun sont réalisés en anglais (en plus de l'enseignement spécifique de cette langue). Les soutenances de projet et de mémoire de recherche peuvent s'effectuer en anglais. En VHMA, une initiation originale à la langue des signes est proposée, mais ne figure pas clairement dans la liste des enseignements crédités.

D'un point de vue pratique, il est fait appel aux techniques de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) et les étudiants ont accès à un ENT (environnement numérique de travail), cependant l'utilisation de Moodle n'est pas détaillée. Les supports de cours sont diffusés par mail pour les étudiants ayant des contraintes. Des logiciels spécifiques (Plan 3D, vidéos) sont utilisés. Certaines UE font appel à la pédagogie par projet ou à la classe inversée. Associée aux TICE, ces pédagogies permettent une meilleure implication des étudiants et acquisition des contenus. L'approche par compétence pourrait être améliorée de même que les interactions avec les étudiants via les évaluations. Il n'est pas mentionné de portfolio pour concrétiser l'acquisition des compétences.

Pilotage

L'équipe enseignante, adaptée aux finalités professionnelles et recherche du cursus, révèle une participation importante d'enseignants-chercheurs, issus de laboratoires de la ComUE Université Paris-Saclay, mais il y a également une bonne participation d'intervenants extérieurs (30 %) venant du monde socio-économique. Il existe des secrétaires par parcours, mais pas de secrétariat de mention, ce qui peut représenter un souci en matière de coordination.

La mention est gérée par un responsable avec un comité de mention comportant les responsables des unités d'enseignement pour les aspects pédagogiques. Il y a un jury de mention, constitué de cinq enseignants-chercheurs, chargé de la validation des diplômes. Chaque parcours a un responsable pédagogique, un

responsable administratif et un jury d'année de trois enseignants ainsi qu'un conseil de perfectionnement qui comprend outre le responsable du parcours, deux représentants des étudiants et une personnalité du monde socio-économique.

Un conseil de perfectionnement de mention existe, regroupant les responsables des parcours, un président enseignant-chercheur extérieur aux formations, des personnalités du monde socio-économique et des étudiants élus, chargés de vérifier le bon fonctionnement de la mention et son adéquation avec les attentes du monde universitaire et socio-économique.

L'organisation générale du master (contrôle des connaissances, attribution des ECTS) suit le cadre général des masters de la ComUE Université Paris-Saclay, et semble pertinente au vu des deux parcours de ce diplôme. Aucun outil de suivi d'acquisition des compétences n'est mentionné.

La prise en compte des étudiants salariés ou ayant des contraintes est satisfaisante (flexibilité dans les groupes de TD et TP, espace de cours sur internet, cours à distance...), facilitant ainsi les inscriptions en formation continue. Cependant il n'est pas fait mention spécifique des sportifs de haut niveau ni de dispositifs pédagogiques adaptés.

Résultats constatés

La filière STAPS est une filière en tension, avec des effectifs importants en licence. La sélection à l'entrée du master permet un recrutement d'étudiants capables et motivés, issus à la fois de licence STAPS et de professions paramédicales. Cela se traduit par de bons résultats aux examens et une très bonne insertion en fin de parcours. Les effectifs sont de l'ordre de 45/50 en M1 et M2 VHMA, contre 15-20 en M1 HN, et seulement 2 à 3 étudiants en M2 HN avec des taux de réussite allant seulement de 50 % à 77 % selon les années et parcours. Les relations avec le tissu économique régional, le milieu professionnel et associatif permettent aux étudiants de VHMA de trouver des stages dans un premier temps et un emploi ensuite pour la grande majorité, ce qui est satisfaisant dans ce type de filière.

Du point de vue des débouchés on peut noter qu'une forte proportion d'étudiants du parcours VHMA (14 sur 17 répondants) trouve un emploi (un seul continue en doctorat). En revanche il y a une absence de statistiques pour le parcours HN, cela étant lié aux effectifs plus faibles de ce parcours (1 à 3 par an). Néanmoins, il serait intéressant de connaître leur devenir dans le domaine de la recherche ou structures connexes.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation bien organisée du point de vue des enseignements.
- Bons résultats au niveau de l'insertion des étudiants (parcours VHMA).
- Gouvernance bien structurée.
- Bonne complémentarité avec les autres formations de la ComUE dans le domaine.
- Bonne insertion dans le milieu professionnel au niveau régional et bonne visibilité internationale.

Principaux points faibles :

- Relations entre les différents sites de la ComUE pas clairement exposées.
- Interaction avec les étudiants perfectible (retour d'enquêtes selon les parcours, évolution de la formation).
- Effectif et nombre d'étudiants validant le diplôme parcours HN faible.
- Utilisation du numérique réelle, mais certains aspects sont un peu difficiles à évaluer (Moodle, tests en ligne, projets collaboratifs, constitution d'un portfolio).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Compte tenu des éléments fournis, le master *STAPS : activité physique adaptée et santé* présente des aspects originaux et offre une formation solide aux étudiants dans des domaines en développement et offrant des débouchés potentiels. L'adossement à la recherche est bon, la visibilité du point de vue national et international est correcte, mais pourrait être encore améliorée. Du point de vue pédagogique, l'approche par compétences devrait être envisagée. Les partenariats actuels conduisent à une bonne insertion professionnelle à l'issue du master, notamment VHAM, mais une réflexion portant sur l'attractivité et les débouchés du parcours HN devrait être menée au regard du très faible effectif.



MASTER STAPS : INGÉNIERIE ET ERGONOMIE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Établissement : ComUE Université Paris-Saclay

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique* (IEAP) vise à former les étudiants dans différents aspects de l'activité physique (sport, travail, loisirs, santé) en relation avec l'optimisation du mouvement, la prévention des risques, le bien-être, l'ergonomie, l'amélioration de la performance, les interfaces homme/machine. Cela est envisagé à plusieurs niveaux : analyse des problèmes – humains et technologiques, veille technologique, développement de projets innovants, implication dans des projets pluridisciplinaires de recherche, mission d'expertise. Outre les diplômés d'une licence STAPS, la formation est ouverte à des élèves ingénieurs de Centrale Supélec et de Polytech Paris-Sud dans le cadre d'un double cursus.

ANALYSE

Finalité
Le master STAPS IEAP accueille des étudiants provenant de la filière STAPS ainsi que des filières sciences fondamentales, de sciences de l'ingénieur, mais aussi des élèves-ingénieurs des écoles partenaires du diplôme (Polytech Paris-Sud et Centrale Supélec). Ce recrutement d'étudiants de formation initiale très diverse est une originalité de ce master. La formation assurée est pluridisciplinaire abordant la science du mouvement, l'ingénierie, les aspects technologiques. De cette façon, les étudiants, à l'issue de ce master, sont capables d'envisager les aspects humains : ergonomie, bien-être confort, amélioration de la performance, autant que les aspects technologiques : interface homme machine / équipement, innovations dans le but d'optimiser des systèmes complexes où interviennent des facteurs humains et technologiques. Ils sont aussi formés à gérer des missions d'expertise, de coordination et de pilotage dans le cadre de l'amélioration de la performance sportive. Ils peuvent être à l'interface entre les ingénieurs et les ergonomes. Cette polyvalence est à la fois une originalité et un atout pour cette mention. Ces différents points sont bien exposés dans le dossier. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) n'est pas jointe au dossier, mais les contenus de formation sont cohérents avec les objectifs de ce diplôme.
Positionnement dans l'environnement
Ce master est sans équivalent régional. Il n'existe que neuf autres masters analogues en France (le dossier n'en mentionne que quatre), mais aucun en Ile de France. Il bénéficie de la proximité des écoles d'ingénieurs situées sur le plateau de Saclay et de partenaires au sein de la ComUE Université Paris-Saclay. La possibilité du double cursus offert aux élèves ingénieurs est indiquée comme étant unique en France alors qu'il existe une co-

accréditation de la même mention entre Aix-Marseille Université et l'École centrale de Marseille. Un effort de complémentarité avec le parcours *Ergonomie et facteurs humains* de la mention *Ingénierie de la santé* de l'Université Paris-Sud devrait permettre de les associer dans la même *Graduate School*. Des enseignements sont mutualisés au sein de la School *Sciences du sport et du mouvement humain* (SSMH) avec le parcours *Robotique, assistance et mobilités* de la mention *Electronique, énergie électrique et automatique* et avec Polytech Paris-Sud. Ces cours sont réunis dans les unités d'enseignement (UE) de première (M1) et deuxième année (M2) intitulées « Connaissance de l'Entreprise ». Il y a aussi des conventions avec d'autres établissements de la ComUE Université Paris-Saclay (Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines -UVSQ- et Université d'Évry-Val-d'Essonne -UEVE) pour des contenus du tronc commun. Le rôle des différents partenaires de la ComUE Université Paris-Saclay pourrait cependant être précisé. Ce master STAPS IEAP est adossé à six laboratoires de recherches de Paris-Saclay au travers d'accueil de stagiaires, de participation à des colloques et séminaires de recherche ainsi que la participation dans des cours spécifiquement orientés recherche, statistique, analyse... Il n'y a pas de partenariat formel avec des entreprises ou partenaires industriels. Sont simplement mentionnées des interventions de professionnels pour des séminaires. Il n'y a pas non plus de convention avec des établissements étrangers. Les étudiants peuvent cependant bénéficier des échanges Erasmus ou CREPUQ (Canada) présent au niveau de l'université.

Compte tenu du niveau de la formation et de son originalité, l'interfaçage avec le tissu professionnel ou associatif régional, ainsi que la visibilité à l'international mériteraient d'être développés et formalisés.

Organisation pédagogique

Il n'a qu'un seul parcours en master STAPS IEAP. Certaines unités d'enseignement (UE) du M1 font partie du tronc commun de la School SSMH. Les différentes UE appartiennent soit au domaine classique des STAPS, soit au domaine de l'ingénierie (modélisation, sciences de l'ingénieur, robotique, mathématiques...). Il y a également des UE transversales et méthodologiques : langues (anglais), traitement du signal, statistique. Il existe également des UE professionnalisantes comme les stages (sept semaines en M1, dernier semestre en M2) de recherche en laboratoires ou en milieu professionnel/entreprises adaptées au cursus, la connaissance de l'entreprise, des séminaires et visites. Il faut noter qu'une UE du M2 est enseignée en anglais. Du fait d'un effectif relativement restreint, il n'a pas été mis en place d'UE optionnelle, ce qui fait que tous les étudiants reçoivent la même formation. La possibilité d'une passerelle vers des parcours des autres masters STAPS existe en M1 du fait de l'existence du tronc commun, mais elle ne semble pas utilisée en pratique.

Globalement l'organisation des enseignements, les contrôles de connaissances et l'attribution des crédits ECTS reprennent le cadre défini par la ComUE Université Paris-Saclay pour les masters, conformément au niveau d'étude et à la finalité du diplôme. L'interaction avec les étudiants semble réduite d'un point de vue formel (pas de valorisation de l'engagement, de retour d'évaluation des enseignements, ou de classe inversée mentionnés). En revanche, l'acquisition de compétences apparaît prise en compte quoique non formalisée (pas de portfolio par exemple). Une réflexion est engagée pour mettre en pratique une approche par compétence. La pédagogie par projet est présente dans plusieurs UE. L'utilisation du numérique concerne l'accès à Matlab grâce à une licence permettant un accès libre aux étudiants de ce cursus, ainsi que des exercices en ligne via l'application Mathworks Cody Coursework. L'utilisation de logiciels spécifiques ou de logiciels multimédia ou encore de techniques vidéo n'est pas clairement indiquée. La formation est théoriquement accessible en VAE (validation des acquis de l'expérience) ou VAP (validation des acquis professionnels), mais ces possibilités sont peu utilisées (un dossier de VAP, zéro VAE). Jusque-là, l'accueil d'étudiants en situation de handicap ne s'est pas posé, en revanche l'accueil des sportifs de haut niveau, fréquent en STAPS, est bien pris en compte, de même que celui des étudiants salariés.

Pilotage

Il existe un responsable de mention qui est aussi le responsable du M2, ainsi qu'un responsable de M1. L'équipe pédagogique est restreinte à une vingtaine de personnes dont majoritairement (70 %) des enseignants-chercheurs de section 74 (STAPS) et 61 (génie informatique, automatique et traitement du signal), et trois professionnels (un ingénieur, un chargé de projet et un coach sportif). Le pilotage de la mention est assuré par un comité de mention qui se réunit une fois par an et qui comporte les deux responsables d'année, des représentants des enseignants-chercheurs des différents sites ainsi que des personnels administratifs, mais il n'est pas fait mention d'étudiants ni de professionnels dans ce comité. Le conseil de la School SSMH qui concerne les trois mentions de master en STAPS comprend des représentants étudiants. Il est également indiqué l'existence d'un conseil de perfectionnement avec des représentants étudiants et du monde professionnel, se réunissant une fois par an.

La participation des étudiants à l'évolution de la formation apparaît limitée. Il ne semble pas qu'il y ait d'évaluation des enseignements par les étudiants. Des enquêtes ont été réalisées, mais avec de faibles taux de retour. Un effort est en cours pour améliorer l'évaluation des enseignements par les étudiants.

La répartition des cours sur les différents sites de la ComUE est indiquée, mais la façon dont les déplacements sont gérés en pratique n'est pas précisée. Il n'est pas fait état de problème organisationnel en relation avec l'existence de plusieurs sites. Le dossier énumère un nombre important de points à améliorer qui montrent que les responsables de cette mention ont, par avance, analysé toutes les pistes pouvant contribuer à son amélioration.

Résultats constatés

Les promotions sont assez réduites (entre 16 et 23 étudiants par an en M1 et en M2) et du fait d'une création récente (premiers étudiants diplômés en 2017), il n'y a pas de statistiques significatives sur le devenir des étudiants. Le taux de réussite en M1 se situe entre 45 et 65 %, ce qui est plutôt faible. Il est de 80 % en M2 en 2017. La moitié des étudiants de la première promotion du master ont poursuivi en doctorat avec des financements de thèse. Cependant il est indiqué que tous les étudiants de la première promotion qui ont cherché un emploi en ont trouvé un.

Un taux de validation partielle du M1 pour un nombre relativement important d'étudiants (13/23 en 2017) s'explique peut-être par la diversité des enseignements proposés, qui ne relèvent pas du champ habituel des STAPS.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation de haut niveau, originale dans le champ des STAPS.
- Partenariat avec des écoles d'ingénieurs.
- Double compétence des étudiants.
- Employabilité des diplômés.

Principaux points faibles :

- Pas de statistiques sur le devenir à long terme des étudiants hormis la poursuite en thèse.
- Partenariats avec le monde socio-professionnel insuffisants.
- Visibilité internationale à améliorer.
- Pas de fiche RNCP spécifique ni de supplément au diplôme.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique* est très intéressant dans son contenu et sa finalité, associant des étudiants de provenances diverses. La poursuite d'études, notamment en doctorat, est possible au sein et en dehors de cette université. L'évolution des promotions sera à suivre de façon à cibler au mieux les publics et les débouchés présents dans le monde socio-économique. Une participation des étudiants à l'évolution du master permettrait d'optimiser certains points. La rédaction d'une fiche RNCP devrait permettre de préciser la structure, les contenus et les débouchés de cette formation. Il faut noter que ce master devrait intégrer une future Graduate School « Sciences du Sport et du Mouvement et des facteurs humains » au sein de la ComUE, conduisant à de prochaines mutualisations avec le futur master *Ergonomie*.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER STAPS : MANAGEMENT DU SPORT

Établissement : Université Paris-Sud

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *STAPS : management du sport* (MDS) de l'Université Paris-Sud possède un tronc commun en première année (M1). Au cours du second semestre, les étudiants choisissent entre deux parcours qu'ils poursuivent en deuxième année (M2) : *Management des événements et loisirs sportifs* (MELS) et *Politiques publiques et stratégies d'organisation sportives* (PPSOS), possible en formation initiale et continue et ouvert à la validation des acquis de l'expérience (VAE). Le parcours MELS forme des étudiants dans le marketing du sport et l'événementiel sportif tandis que le parcours PPSOS forme des étudiants dans le domaine de l'articulation des politiques publiques et des stratégies d'organisations sportives. Les deux parcours possèdent une valence recherche afin d'assurer une poursuite d'études en doctorat. Le master est ouvert à tous les étudiants issus d'une licence STAPS, plus particulièrement avec le parcours *Management du sport*, après validation d'un jury de candidature en M1.

ANALYSE

Finalité

Le master comprend une première année généraliste afin de former des étudiants aux métiers de cadres dans le domaine sportif sans toutefois être exclusif. Les deux parcours distincts de la seconde année décrivent avec précision les emplois visés pour les étudiants diplômés et les compétences nécessaires sont clairement exposées pour y parvenir. Ces emplois correspondent aux formations délivrées et correspondent aux attendus de la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles). Les métiers de cadres dans les domaines de l'événementiel sportif et du marketing du sport sont visés par le parcours MELS grâce à des compétences et connaissances acquises par des contenus pédagogiques adaptés et variés. Les métiers de cadres articulés avec les collectivités publiques, les sociétés de programmation et de gestion des équipements sportifs ainsi que les organisations sportives du parcours PPSOS, les compétences à acquérir pour les atteindre sont déclinées avec précision. Les étudiants peuvent envisager une poursuite d'études en doctorat en orientant leur parcours en M2 avec l'option recherche. Les intitulés des enseignements sont cohérents avec les finalités des deux parcours et laissent une large part à la professionnalisation grâce à un stage long en milieu professionnel de six mois en M2.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la mention au niveau local, régional, national et international est décrit essentiellement par la mise en valeur du positionnement géographique de la région parisienne, qui lui confère une proximité avec de nombreux acteurs et recruteurs centraux, tels que les centres de décision et sièges des organisations du sport, et une part prépondérante des emplois dans le domaine. Bien que les deux parcours soient reconnus par l'ancienneté de leurs formations, le dossier n'explique pas précisément en quoi les deux parcours se distinguent, par les métiers et compétences visées, i) des autres masters dans le domaine du management du sport de l'évènementiel sportif, tels que ceux situés également en région parisienne ou limitrophe (pour le parcours MELS), ii) des autres masters mentionnés dans le dossier (pour le parcours PPSOS).

Ce positionnement géographique confère au master MDS un réseau professionnel très étoffé : près de 30 interventions de professionnels pour le parcours MELS, assurant une large part d'enseignements (près de 50 %) et la possibilité pour les étudiants de trouver des stages et de se professionnaliser. Le dossier mentionne des partenariats actuels avec l'académie nationale olympique française (ANOF) et l'Université de Brest (avec le master SSSATI, cette référence est étonnante car le master SSSATI n'existe plus sous cette forme) et des discussions en cours avec d'autres composantes de l'établissement (UFR droit, économie) sans plus de détails sur les interactions mutuelles actuelles et visées.

L'environnement recherche est également très présent avec l'adossement au laboratoire Complexité, innovation, activités motrices et sportives (CIAMS) et à l'équipe Sport politique et transformations sociales (SPOTS), ainsi qu'au Centre de recherches sur le sport et le mouvement (CERSM) de l'Université Paris Nanterre, assurant une forte adéquation entre les thématiques de recherche des enseignants-chercheurs et les contenus de formation. La poursuite d'études en doctorat concerne le parcours PPSOS avec une moyenne de trois étudiants sur les dernières années, le parcours MELS a une vocation professionnalisante. Le master MDS présente des collaborations internationales avec les programmes Erasmus, BCI et Micefa, ainsi qu'avec la Russie (Sotchi) couvrant un nombre élevé de pays et permettant à la fois d'accueillir des étudiants étrangers (5 venant de Sotchi) et aux étudiants de réaliser des stages à l'étranger (35 mobilités sortantes allant d'une semaine à un an). Ces chiffres sont donnés sur la période étudiée et le dossier ne donne pas la répartition annuelle. Le M2 MELS intègre 120h d'enseignement en langue anglaise et il est envisagé pour le master MDS, un enseignement d'un semestre en anglais afin de favoriser la mobilité entrante, dans un contexte où le développement à l'international de la formation est un enjeu fort de l'Université Paris-Sud.

Organisation pédagogique

L'organisation globale, des parcours MELS et PPSOS et de l'option recherche sont partiellement décrits et ne permettent pas d'apprécier les contenus communs et différenciés. Le M1 vise à acquérir des connaissances transversales dans le domaine de l'économie du sport, d'analyses de données, des sciences sociales, de l'informatique, du droit... Le contenu pédagogique du M1 et son organisation manquent de clarté. Le dossier mentionne le choix entre deux parcours au cours du second semestre sans fournir de détails sur les contenus pédagogiques différenciés et si les enseignements sont globalement au choix. Seules deux unités d'enseignement (UE) représentant au total 6 crédits ECTS diffèrent au second semestre entre les deux suppléments au diplôme. Le découpage entre les parcours MELS, PPSOS et l'option recherche est également peu lisible dans le dossier. Une mutualisation partielle entre les deux parcours est mentionnée, sans expliciter l'articulation, alors que les deux suppléments au diplôme (MELS et PPSOS) sont complètement différenciés. L'ensemble des dispositifs de prise en compte des situations particulières est bien renseigné et décrit. La possibilité de validations des acquis de l'expérience (VAE) est évoquée avec 6 étudiants concernés depuis 2009 et 1 en 2017.

La place des stages est conséquente avec une durée comprise entre deux et six mois en M1 et de six mois en M2, ce qui permet à l'étudiant d'être acteur de sa future professionnalisation par les contacts tissés lors de ces stages. L'accompagnement avant et pendant le stage repose sur des dispositifs principalement liés à l'université et notamment de la direction de l'orientation professionnelle et des relations entreprises (DOPRE) ainsi que sur une UE projet d'insertion professionnelle. Le suivi individualisé de chaque étudiant et/ou stage n'est pas explicité et semble reposer exclusivement sur le responsable de la mention ou du parcours. Un flou persiste sur les modalités de soutenance de stage et les différences attendues dans les mémoires professionnels et de fin d'étude. Il n'est pas fait mention d'un cadrage plus précis du suivi des stages à travers un guide du mémoire professionnel et/ou de recherche.

La pédagogie apparaît variée (CM, TD, TP entretiens avec professionnels, simulations d'embauches) tout en étant axée vers l'acquisition de compétences pour favoriser l'insertion professionnelle. La formation à et par la

recherche est alimentée par les enseignements en lien avec leurs différentes thématiques de recherche dans les différents domaines (sciences humaines et sciences sociales etc.), mais aussi avec de nombreuses recherches actions qu'il aurait été intéressant de nommer. L'utilisation du numérique est classique (plate-forme pédagogique pour dépôt de documents, et supports de cours).

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs (EC de la 74^{ème} section, STAPS), trois maîtres de conférences, cinq maîtres de conférences habilités à diriger des recherches et un professeur des universités de l'Université Paris-Sud, complétée par trois EC d'autres universités, trois docteurs, cinq doctorants et quatre professeurs certifiés. Cependant, l'absence de description de l'organisation révèle probablement une organisation complexe à gérer, qui reste à définir car le dossier ne fait pas apparaître la répartition des cours. La participation des intervenants professionnels est conséquente et parfaitement renseignée quant à leur qualité. L'organisation, les responsabilités et les coordinations entre M1 et M2, entre les parcours MELS et PPSOS, avec l'option recherche, sont peu lisibles dans le dossier ce qui ne permet pas d'apprécier l'efficacité de la coordination. Il en résulte une impression de flou d'une part et de séparation des parcours d'autre part.

La composition du conseil de perfectionnement (créé depuis deux ans) est particulièrement réduite (en plus du président, un seul EC pour le parcours PPSOS, deux pour le M1 et aucun EC du parcours MELS). On ignore combien d'étudiants en sont membres. Ce conseil se réunit une fois par an. Un bilan avec des pistes d'amélioration, succinct, est fourni. L'évaluation des enseignements est régie par les règles de l'université (questionnaires auprès des étudiants). Les réponses sont analysées en M1 par le conseil de perfectionnement et en M2 par l'équipe enseignante, des améliorations sont proposées.

Du fait de l'accès en master à partir de prérequis, un dispositif d'aide à la réussite n'a pas été structuré. Il est mentionné l'accompagnement par deux enseignants-chercheurs responsables de la formation et un secrétariat, sans plus de détails.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation est revendiquée par le nombre de dossiers déposés (250) pour 50 places à pourvoir, ce taux de pression n'ayant toutefois rien d'inhabituel. Le dossier ne permet pas d'apprécier les flux d'étudiants issus du parcours *Management du sport* de la licence STAPS de l'établissement, ce qui est dommage.

Après analyse des données sur les deux dernières années, les effectifs moyens sont de 70 en M1, 50 en M2 MELS et 23 en M2 PPSOS. Les taux de réussite sont de 81 % en M1, 91 % en M2 MELS et 95 % en M2 PPSOS. Les résultats constatés sont bons et l'on regrette que rien n'en soit dit dans le dossier.

L'analyse du devenir des diplômés est très succincte. Rien ou presque n'est dit du parcours MELS (aucune information n'est fournie sinon qu'il n'y a pas de poursuite en doctorat) et les données fournies pour le parcours PPSOS révèlent un taux d'insertion professionnelle de 94 %, très majoritairement dans le secteur sportif, avec 3 % de poursuites en doctorat. Ces chiffres sont tout à fait satisfaisants. On aurait toutefois apprécié une analyse qualitative plus poussée.

L'absence d'homogénéité dans l'analyse des flux, de l'origine et du devenir des étudiants, et des informations fournies, ne permet pas de réaliser une analyse complète du dossier. La mention dans le dossier que l'analyse de l'insertion et du devenir des diplômés est disponible dans l'annuaire des anciens n'a pas été d'une grande utilité pour l'expertise.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bon positionnement dans l'environnement socio-économique.
- Très forte implication de professionnels dans la formation conférant de nombreuses opportunités de stage en France ou à l'étranger.
- Très bonne ouverture à la professionnalisation (place du stage).

Principaux points faibles :

- Très faible analyse des flux étudiants et du devenir des étudiants diplômés ou non.
- Informations et analyses à la fois partielles et inhomogènes dans la mention et entre les parcours.
- Manque de visibilité du rôle du conseil de perfectionnement.
- Absence de poursuites en doctorat pour le parcours MELS.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *STAPS : management du sport* est une formation dont la cible professionnelle est clairement établie et qui répond à des besoins socio-économiques bien ancrés au niveau régional. Le taux d'insertion professionnelle pour le parcours PPSOS est excellent. Le master permet à la fois la professionnalisation, mais également la poursuite en doctorat.

Le dossier souffre cependant d'informations manquantes, d'analyses partielles, traduisant une marge d'amélioration possible dans le pilotage de la mention et de la coordination. Il serait nécessaire que le conseil de perfectionnement intègre un nombre important d'étudiants et plus d'enseignants-chercheurs afin d'avoir une réflexion plus régulière sur les différents parcours dans leur ensemble. Le dossier donne une impression de flou dans l'implication des enseignants-chercheurs de l'Université Paris-Sud, qui par ailleurs ne semblent pas très nombreux pour porter la formation. Il conviendrait également de renforcer les collaborations internationales, éléments qui pourraient donner d'autres pistes d'insertion professionnelles aux étudiants.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



Remarques à transmettre au sujet des observations

Champ STAPS

Sommaire

1	LICENCE STAPS	2
2	LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DE LA FORME	4
3	LICENCE PROFESSIONNELLE INTERVENTION SOCIALE : DEVELOPPEMENT SOCIAL ET MEDIATION PAR LE SPORT	4
4	MASTER STAPS : MANAGEMENT DU SPORT	4

1. Licence STAPS

Complément d'informations sur l'organisation de la licence et la répartition des enseignements entre les APSA, les différents champs scientifiques et les enseignements méthodologiques :

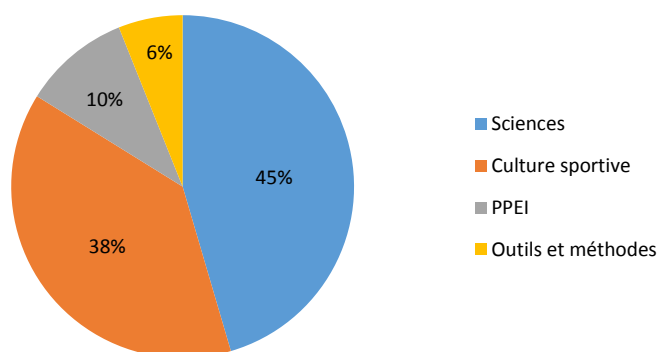
L'offre de formation actuelle, lors des deux premières années du cursus (c'est-à-dire avant la détermination dans un des parcours-types de licence), s'appuie sur deux disciplines socles des STAPS : Les sciences du sport, de la motricité et du mouvement humain d'une part, pour un volume horaire de 467,5h présentiel étudiant ; la culture sportive d'autre part, pour un volume horaire de 396h présentiel étudiant.

La répartition des enseignements est résumée dans le tableau suivant :

Sciences du sport, de la motricité et du mouvement humain			Culture sportive	
Sciences biologiques	Socio-histoire	Psychologie	Spécialité sportive	Polyvalence
263h	108h	96,5h	176h	220h
467,5h			396h	

La formation sur les deux premières années du cursus est complétée par des enseignements participant au projet personnel d'étude et d'insertion (PPEI), à hauteur de 108h présentiel étudiant et à l'acquisition de compétences transversales, linguistiques et méthodologiques, pour un volume horaire présentiel étudiant de 63h.

En somme, la répartition de l'ensemble des enseignements avant la détermination dans les parcours-types de la mention est la suivante :



Complément d'informations sur les spécificités liées aux quatre parcours :

□ La détermination progressive.

L'offre de formation actuelle s'organise autour d'une mention unique (mention STAPS de licence) avec une architecture sous la forme de parcours-types. L'orientation dans un parcours-type s'effectue au semestre 5 de la licence et est préparée par des enseignements au semestre 3 (Pro211 : Modélisation et construction d'un projet d'intervention en Activité physique adaptée, Education et motricité, Entraînement sportif ou management du sport) et semestre 4 (pro221 : Projet de poursuite d'étude). Aux semestres 5 et 6, chaque parcours-type décline ses disciplines avec pour objectif la poursuite d'étude dans les mentions correspondantes de master et l'insertion professionnelle quand elle est souhaitée par l'étudiant.

□ La réussite des étudiants selon les parcours.

Ci-dessous quelques données produites par la composante pour apprécier la réussite étudiante dans la mention et selon les parcours-type proposés dans l'offre de formation actuelle :

	2015-2016				2016-2017			
	Effectifs	Admis	Ajournés	Réussite	Effectifs	Admis	Ajournés	Réussite
L1	481	274	58	57%	519	318	57	61%
L2	241	205	20	85%	292	254	11	87%
L3 APA&S	32	30	2	94%	37	33	4	89%
L3 EM1	9	8	1	89%	15	8	7	53%
L3 EM2	70	49	21	70%	87	69	18	79%
L3 ES	76	52	24	68%	71	53	18	75%
L3 MS	46	41	5	89%	61	58	3	95%
L3	233	180	53	82%	271	221	50	78%

La composante s'est rapprochée de l'Observatoire de la réussite et de l'insertion professionnelle (Orip) récemment créé au sein de la Direction d'Aide au Pilotage Stratégique (DAPS) de l'Université Paris-Sud. Des données sur la réussite des étudiants dans la mention, pour chaque année universitaire, sont donc désormais produites à cette échelle et disponibles sur le site de l'Université, pour information/diffusion à l'ensemble des usagers (<http://www.u-psud.fr/fr/formations/reussite-et-devenir-des-etudiants.html>)

Complément d'informations sur l'évaluation des enseignements :

Un travail conséquent de structuration a été réalisé ces dernières années pour formaliser cette procédure et l'exploiter pour améliorer l'offre de formation proposée. Cette procédure s'est structurée autour de 3 axes :

- Les résultats des étudiants
- Les réponses des étudiants au questionnaire d'évaluation des enseignements avec un taux de participation de plus de 75%
- L'évaluation des formations par les enseignants eux-mêmes et les professionnels

Ce travail d'évaluation est étudié en conseil de perfectionnement et constitue un des supports essentiels de propositions d'amélioration des MCC, des maquettes ou des stratégies pédagogiques.

2. Licence professionnelle Métiers de la forme

Pas d'observation.

3. Licence professionnelle Intervention sociale : développement social et médiation par le sport

Cette formation ne sera pas proposée à l'accréditation pour le contrat 2020-25.

4. Master STAPS : Management du Sport

Le rapporteur mentionne « le caractère très succinct » de l'analyse du devenir des diplômés, en particulier dans le parcours MELS (p.3).

Ce constat est pour le moins surprenant. En effet, de nombreux éléments ont été apportés à ce sujet tout au long du bilan d'autoévaluation : pour mémoire p.11 on trouve.

Débouchés du parcours MELS

Depuis 2007, un annuaire des anciens étudiants est mis à jour annuellement permettant le suivi de la professionnalisation des étudiants ayant été formés depuis 1999 (seuls les étudiants de la deuxième année de master sont ici référencés). Il montre que les étudiants trouvent massivement et rapidement un emploi :

- Secteur sport (25,6%)
- Secteur marketing/communication (17%)
- Secteur public (11,6%)
- Secteur de la distribution et des articles de sport (8%)
- Secteur de la banque/assurance (4,5%)
- Secteur des médias (4%)
- Travailleurs indépendants (3,5%)

Au-delà de ces éléments factuels, nous rappelons que le parcours MELS a été l'un des 1ers parcours proposés à l'Université Paris Sud à constituer l'annuaire précis et mis à jour chaque année du devenir des anciens étudiants. Nous disposons ainsi de la situation précise de nos étudiants depuis la création du diplôme, soit depuis 1999. Cet annuaire est distribué intégralement et gratuitement aux étudiants lors de leur arrivée en M2 en septembre.

Ce document a d'ailleurs été souvent montré en exemple : lors de sa création, le service d'insertion professionnelle s'en était inspiré comme modèle de départ pour toute l'Université.

Enfin, il est peut-être utile de rappeler que l'insertion professionnelle constitue l'un des points forts du parcours MELS : son excellente insertion professionnelle explique qu'il soit aujourd'hui reconnu par tous les acteurs du domaine du management du sport et qu'il figure depuis 2008 au classement SMBG des meilleurs masters (1^{er} master universitaire).

Le Président de l'Université Paris-Sud



Pr Alain Sarfati

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)